

Compte-rendu du conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes du 8 juillet 2021

Ce nouveau CCRA FCA s'est tenu finalement en distanciel, information donnée moins de 24h avant sa tenue. Cela nous a créé de gros problèmes de coordination dus à la qualité de connexion très variable.

Suite à notre réclamation lors du conseil du 17 mars 2021, il a été cette fois-ci désigné un secrétaire adjoint de séance pour lequel la FSU s'est portée volontaire.

L'ordre du jour comportait 3 points :

- Information sur l'évolution de l'activité du réseau des groupements d'établissements (GRETA)
- Synthèse des travaux conduits suite au groupe de travail CCRA FCA du 4 juin 2021
- Projet de texte soumis à consultation : projet d'arrêté modificatif portant modification de l'arrêté rectoral fixant la carte du réseau des GRETA et la liste de leurs établissements supports (création du GRETA Ardèche-Drôme)

Le DRAFPIC, Patrice Gaillard a présenté le premier point, notamment l'évolution positive du chiffre d'affaire des GRETA ainsi que quelques données chiffrées dont il a été difficile de faire l'analyse en séance.

Nous avons demandé une fois encore à ce que les diaporama présentés nous soient communiqués.

Sur le point deux, et malgré nos interventions répétées soulignant le manque d'information et la mise devant le fait accompli des personnels, l'inquiétude que cela génère, et la précipitation dans laquelle tout cela est conduit, DRAFPIC, DRAFPIC adjoint, Recteur de Lyon et rectrice de Grenoble, tous se sont voulu très rassurants quant à leur intention, leur volonté de transparence dans le dialogue social et leur vigilance sur les situations RH particulières.

Nous sommes intervenus à nouveau pour leur rappeler que la réalité qui nous remonte du terrain est tout autre que la présentation extrêmement positive qu'ils en font, et que les employés des GRETA ont besoin de garanties collectives sur les conditions des nouveaux contrats, que ce soit en terme de reprise d'ancienneté, de périmètre géographique de déplacement, de temps de travail et notamment la prise en compte des temps de déplacements, d'indemnitaire sur les déplacements, les frais de repas, ...

L'ordonnateur du GRETA VIVA5 M. Ortolani s'est néanmoins senti autorisé après notre intervention de représenter les personnels des GRETA qui selon lui abordent les choses de manière très sereine.

Le point 3 est donc le vote sur la fusion des GRETA de Drôme-Ardèche

Les 10 représentants de l'administration ont voté pour. Les 5 représentants FSU des personnels ont voté contre. Le représentant de la CFDT s'est abstenu. Les représentants UNSA des personnels ont voté 2 voix pour, 1 abstention.

Un dernier point oublié à l'ordre du jour initial sur la conduite des fusions pour l'académie de Clermont est présenté par M. Legrand, DRAFPIC adjoint. Nous lui avons posé la question de notre absence de représentation au groupe de travail qu'il évoquait. Il a acté la tenue d'un GT académique pendant l'automne.